

CONCLUSION

par Jean-Marc **CALLOIS**

Dans mes propos, je rappellerai brièvement les réponses que l'État a apportées à travers les États Généraux de l'Alimentation, et les textes qui en sont issus : la loi « EGalim », le plan stratégique pour le développement des exportations des filières agricoles et agroalimentaires, les démarches en faveur d'une meilleure information du consommateur sur l'origine des produits etc. Je dirai quelques mots sur les réflexions en cours sur la compétitivité des filières prioritaires à travers le Pacte Productif 2025, pour lequel l'alimentation fait partie des marchés clés stratégiques sélectionnés. Je reviendrai également sur quelques oppositions classiques, entre baisse de coûts et montée en gamme, entre approche territoriale et approche filière, et sur l'importance des facteurs institutionnels dans le fonctionnement du secteur alimentaire et son évolution. Je conclurai en insistant sur la dimension systémique de la transition, et les façons dont les leçons de la crise sanitaire en cours peuvent être tirées afin d'impulser un réel changement de paradigme vers un secteur alimentaire plus résilient.

Biographie résumée

Jean-Marc Callois est délégué ministériel aux entreprises agroalimentaires au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. A ce titre, il entretient un dialogue constant avec les organisations professionnelles du secteur agroalimentaire, coordonne le suivi des entreprises de l'aval des filières, et assure une fonction d'animation des politiques du ministère impactant les entreprises agroalimentaires.

Polytechnicien et ingénieur en chef des Ponts, des eaux et des forêts, il a eu au cours de sa carrière une expérience de terrain diversifiée : d'abord correspondant agroalimentaire en DRAAF, puis chef de cellule Europe en SGAR, il a été ensuite chef du service industrie puis directeur de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et enfin directeur général adjoint de la Région Auvergne.

Docteur en sciences économiques et habilité à diriger des recherches, il a réalisé sa thèse au sein du département SAE2 de l'INRA à Dijon (UMR CESAER), sur le rôle des facteurs sociaux et institutionnels dans le développement rural. Il a dirigé, de 2013 à 2018, le département « Territoires » de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea), aujourd'hui intégré à INRAE. Spécialiste des questions de développement territorial, il a orienté plus récemment ses travaux sur la bioéconomie, et a été vice-président du comité d'évaluation Bioéconomie de l'ANR en 2017-2018.